

S N V SNV rappelle AILERON DE DINDE SOUS ATM



- Noms des modèles ou références concernés : **Aileron de dinde sous ATM**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **GTIN 3276440633093 Lot 0245109669 Date limite de consommation 22/08/2025**
GTIN 3760231200231 Lot 0245109669 Date limite de consommation 24/08/2025
- Conditionnements : **barquette**
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/08/2025 au 25/08/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 61 096 020 CE**
- Informations complémentaires : **tous les produits sont en DLC dépassée**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **intermarché et boucheries**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **En raison du dépassement du critère d'alerte sur le germe Listeria monocytogenes.**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 16 septembre 2025**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **tous les produits sont en DLC dépassée**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre